



**FÉDÉRATION
DES COMITÉS
DES USAGERS ET DE
RÉSIDENTS DU QUÉBEC**

1000, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 609
Montréal (Québec) H3C 3R7

T 514 861 5922 • 1 877 276 2433
F 514 861 5189

info@cpm.qc.ca • cpm.qc.ca

• Une initiative du Conseil pour la protection des malades

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Le Conseil pour la protection des malades (CPM) et la Fédération des comités des usagers et de résidents du Québec (FCURQ) s'inquiètent pour les personnes victimes de la présente canicule

Montréal le 13 juillet 2012 – Nous y sommes, la deuxième canicule commence aujourd'hui. Quatre jours de chaleur intense sont attendus et des températures au dessus de 30°C sont prévus jusqu'à dimanche selon environnement Canada. Le CPM et la FCURQ s'inquiètent pour les personnes victimes de la présente canicule et résidant dans les centres d'hébergement de soins de longue durée. Les conséquences des récentes chaleurs accablantes et les incidents des étés précédents ont-elles fait réagir les responsables des agences de santé et des services sociaux ? Le système québécois de la santé est-il enfin prêt à affronter ces périodes de canicule qui affecteront directement et gravement les personnes malades, âgées, handicapées ou psychiatisées qui sont hébergées dans le réseau québécois de la santé ?

Rappelons que Montréal a connu des épisodes de chaleur accablante en 2010 et en 2011. À l'été 2010, en 5 jours, 106 personnes ont perdu la vie. En analysant les données, les autorités de santé publique se sont rendus compte qu'une trentaine d'entre elles avaient des problèmes de santé mentale, dont 10 qui étaient atteintes de schizophrénie.

Une salle climatisée par étage, ce n'est pas assez. Le CPM et la FCURQ imploront les autorités concernées afin qu'elles entreprennent sans tarder une diffusion des démarches préventives requises et les mesures à prendre en cas de canicule comme nous le vivons présentement. Parce que ces mesures peuvent faire la différence entre la vie et la mort pour une personne malade et certainement une différence pour sa qualité de vie, nous demandons aux autorités de prendre les mesures nécessaires et que des infirmières, des préposés et des bénévoles s'assurent que les résidents des unités sont adéquatement hydratés et que les lieux sont ventilés dans les CHSLD.

Rappelons que la FCURQ est une initiative du Conseil pour la protection des malades, un organisme privé, sans but lucratif, voué à la protection et à la défense des droits des usagers du réseau de la santé. La FCURQ regroupe des comités d'usagers et de résidents implantés dans plusieurs établissements de santé situés aux quatre coins du Québec.

-30-

Source :

Me Paul G. Brunet, m.a.p. président
Téléphone: (514) 861-5922 - Cell. : (514) 592-0127
Courriel : info@cpm.qc.ca – Site Web : www.cpm.qc.ca